



COMPTE RENDU

COMITÉ DIRECTEUR DU 30 JANVIER 2010

Présents :

- ✓ Comité directeur : BÉNINTENDE Jean-Claude - BONNENFANT Kevin - BOURDEAUX Jean-Philippe - BRAËMS Pierre - BURLOT Bertrand - CANTENOT Pascal - CHAUVIN Agnès - CHEVALIER Christian - DUCHESNE DE LAMOTTE François - FAUCHIER Jeff - GENSAC Véronique - JEAN Dominique - LACOUR Vincent - LAME Jean-Pierre - LASSALLE Marc - OULDALI Sonia - WATRIN Éric.
- ✓ Ligues : GILLES Yves - POULEAU Jean-Pierre.

Excusés : PICHET Christophe.

Pouvoirs : de DANIEL Vincent (APL) à POULEAU Jean-Pierre - de DESSAINT Hubert à CANTENOT Pascal - de ESTIENNE Cédric à BOURDEAUX Jean-Philippe - de KAUFFMANN Rémy à DUCHESNE François - de SORREL Jérôme à SÉNAC Thomas.

Absent : PRIEUR Henri.

Direction technique nationale : GOUESLAIN Yves – CUIZINAUD François.

Secrétariat : MAUREL Sophie – MARCHESE Brigitte.



ORDRE DU JOUR

8 h : réunion des commissions

9 h : début de séance du comité directeur

BILAN 2009 – PRÉVISIONNEL 2010

1. Rapports des commissions : présentation succincte votes
2. Composition des commissions : élection de nouveaux membres vote
3. Rapports de la Direction technique nationale et prévisionnel
4. Budget prévisionnel 2010 vote
5. Calendrier 2010 : proposition de planning des réunions

PRÉPARATION A.G 2010

6. Commission de Surveillance des opérations électorales vote
Proposition et désignation des trois membres de la commission (article 7.1 du règlement intérieur) : "
La commission est composée de trois (3) membres, dont une majorité de personnes qualifiées, qui ne peuvent être candidats aux élections pour la désignation des instances dirigeantes de la fédération ou de ses organes déconcentrés, nommés, chaque année, au moins trente jours avant l'assemblée générale, par le comité directeur."
7. Approbation de l'ordre du jour de l'A.G. vote
8. Projet de rénovation des licences
9. Cotisations 2011 vote

COMMISSIONS

10. Commissions Compétition delta, parapente, cerf-volant et kite
Présentation des règlements sportifs et calendriers 2010 restant à valider
dont le règlement compétition cerf-volant 2010 vote
11. Attribution du championnat de France de voltige parapente au club des Escoubes volantes (11 et 12 septembre 2010) vote
12. Attribution du championnat de France parapente jeunes au club Natur'ailes, (21 au 25 août 2010) vote
13. Attribution du critérium jeunes parapente au CDVL 43 (du 12 au 16 mai 2010) vote
14. Point d'information de la commission des Assurances

ADMINISTRATION

15. Approbation du compte-rendu du CD du 17 octobre 2009 vote

POINTS DIVERS

- * demande d'affiliation de l'école de ski de Chamonix
- * affaires en cours

Fin des débats à 16 H.



Un tour de table a été effectué de manière approfondie, permettant à chacun d'exposer les travaux en cours au sein des commissions, ou de donner des informations générales sur l'actualité des structures (ligues, direction technique nationale, secrétariat).

→ Agnès Chauvin sort d'une assemblée générale mouvementée en Bourgogne-Franche-Comté. Ses actions portent actuellement sur divers outils de promotion dont le diaporama de présentation des passeport et carnet de vol pour les RRF, les affiches EFVL et biplace.

→ Eric Watrin et son équipe du Kite UNSS Dunkerque ont produit deux articles pour Vol Passion. Eric Watrin poursuit son implication au sein de la commission Sécurité et technique à travers des prises de contacts avec certains fabricants de matériels ainsi qu'en matière d'accidentologie. Par ailleurs, un conseil des sports est en cours de création à Dunkerque où le kite scolaire sera représenté. Notons qu'E.W tente d'ouvrir la première section sportive scolaire de kite au sein de son lycée. Elle pourrait voir le jour en 2011. Au travers la CMN FFVL/UNSS, E.W mène un recensement des actions scolaires entamées ou en projet dans le domaine des activités de glisses aérotractées (terre, mer, neige) afin de créer une base d'enseignants EPS référents au niveau national.

→ Marc Lassalle précise que de nouvelles chartes concernant les parcs nationaux sont en cours d'étude.

Le vol libre représente un aspect minoritaire de celles-ci et une nouvelle réglementation doit être définie pour le survol et l'usage des aéronefs non motorisés.

Dossiers en cours :

- Écrins : un groupe de travail a été créé à l'initiative du parc pour élaborer le texte de la future convention qui succèdera à celle de 1999.

Cette convention intégrera les aspects speed-riding et snowkite (qui n'existaient pas en 1999) et la FFVL est représentée par 4 personnes dans ce groupe de travail.

- Mercantour : pour les vols de distance, le survol du cœur du Parc est à présent autorisé partout et à toute altitude ; des réunions de travail vont avoir lieu concernant la randoparapente et le paralpinisme dans le Parc,

- Calanques : des réunions de travail constructives ont eu lieu avec le GIP des Calanques, dans le cadre de la création du futur Parc national (qui devrait être créé en 2011 ?),

- Pyrénées : des réunions de travail ont commencé à avoir lieu,

- peu de nouvelles de la part des Cévennes et de la Vanoise pour lesquels les dossiers semblent ne pas avancer.

En principe, lorsque les nouvelles chartes des parcs nationaux seront finalisées, un travail d'harmonisation de celles-ci sera effectué au niveau national.

Dans le cadre du partenariat entre la FFVL et la LPO, une enquête sur le recensement d'actions locales avec les associations de protection de la nature a été menée par la FFVL auprès des clubs et écoles.

Dominique Jean souligne qu'il existe une différence entre le discours de la LPO au niveau national et celui de certaines antennes locales.

Par ailleurs se pose le problème du suivi des dossiers, du fait de la réorganisation récente des directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale.

→ Vincent Lacour s'est penché sur les statistiques 2009 qui révèlent un taux de 2 % d'accidents par rapport au nombre de licenciés. Les axes de réflexion portent sur l'analyse des causes, sur le kit de sécurité ainsi que sur la communication autour du secourisme, tout en déplorant le peu d'initiatives locales. Il propose l'intégration au sein de la commission d'Agnès Aubry, motivée pour apporter sa contribution au niveau du delta.



→ Jean-Philippe Bourdeaux dresse un rapide bilan 2009 du CND marqué par les bonnes retombées médiatiques du Mondial de Laragne, un budget en équilibre, le recensement des sites de vol et un assouplissement de la vie associative. Il est prévu pour 2010 un responsable par commission ainsi que la création d'une nouvelle commission « ÉvénementCiel » afin de relancer la compétition. Un nouveau gestionnaire de ligne budgétaire sera nommé après l'A.G.

→ Christian Chevalier travaille sur le chantier « rénovation des licences » qui a pris du retard et sur la réforme des circuits financiers entre les différents niveaux au sein de la fédération. Les statuts des ligues et CDVL ne sont plus en harmonie avec les statuts fédéraux et l'animation des débats à destination des structures et licenciés laisse à désirer.

→ Bertrand Burlot, pour sa part, a rencontré des difficultés pour identifier les bons interlocuteurs dans l'organisation de ses enquêtes et l'accès à leurs résultats.

→ Sophie Maurel souligne que le secrétariat a souffert de quelques absences pour cause de maladie. La clôture des bilans est en cours et le nombre des licences est en hausse malgré quelques incidents techniques concernant la licence en ligne.

→ Pascal Cantenot met l'accent sur le recrutement en cours d'un informaticien, avec l'aide du prestataire « Activ Développement » qui garantira le respect des procédures définies. Cette embauche permettra de rationaliser entre autres le travail du secrétariat. P. Cantenot descend à Nice le 5 février pour la clôture des comptes et la renégociation avec la banque des commissions sur les paiements par carte bancaire.

→ Le directeur technique national rend compte de son entretien avec le directeur des sports au sujet de l'évolution cruciale du kite.

Un fort lobbying international œuvre en faveur d'une entrée du kite aux jeux olympiques de 2016 à Rio de Janeiro. Il se pose pour la FFVL la question du choix stratégique de son évolution très rapide concernant le kite, passant d'une culture de loisirs et compétition amateur à une culture de compétition olympique. Même si aucune menace ne pèse officiellement à ce jour sur notre délégation, il est possible que la FFV renouvelle ses prétentions pour reprendre l'activité lors de la prochaine olympiade, avant les J.O. de 2016. La FFVL a quelques atouts en main dont l'historique du développement de la pratique et son exploitation non seulement sur eau mais aussi sur terre et neige.

Ces enjeux feront l'objet d'un débat au sein du comité directeur avant fin 2012.

D'autre part, la signature en cours de conventions avec l'ENVS, l'ENSA et l'UCPA sont favorables à la structuration de notre positionnement global dans le paysage sportif français.

L'actualité de la DTN porte sur la réduction du nombre d'accidents, sur une réorganisation interne avec le recrutement de deux Dtn adjoints, le glissement de certaines missions dont celles de Laurent Chamerat vers le national et celles de Chris Cessio vers le kite. D'ici la fin de l'olympiade, deux conseillers techniques supplémentaires devraient venir renforcer l'équipe, essentiellement dans le domaine du kite. Le rapport d'activités 2009 de la direction technique nationale sera transmis sous peu. L'ensemble de l'équipe assistera à l'assemblée générale 2010.

→ Kevin Bonenfant souligne que l'activité compétition a augmenté de 20 % par rapport à l'an dernier et que le classement général en parapente en France a été modifié. Par ailleurs l'évolution technologique au sein du parapente va impliquer l'instauration de nouvelles classes.



→ Véronique Gensac annonce la parution prochaine d'un hors-série kite. Vol Passion est à la fois un bulletin fédéral et un magazine, les contributions d'intérêt général y sont les bienvenues. Un dépliant grand public est en voie de finalisation et un kit de signalétique et de communication à destination des ligues sera concrétisé avant l'été 2010. Pour ce qui est de la commission Jeunes, l'accent est mis sur le sport scolaire dont le kite, grâce notamment à la contribution d'Eric Watrin.

→ Jean-Pierre Pouleau rappelle que l'APL, dont il est président, s'est réunie en septembre 2009 lors de la coupe Icare. Ses missions portent actuellement sur le RNC et les subventions de sites pour lesquelles il souhaite obtenir un calendrier des versements, sur le projet de rénovation des licences dont il aimerait faire un état des lieux avec Pierre Braëms.

Dominique Jean fait état de missions transverses avec Matthieu Lefevre, prévoit une réunion nationale des RRS pour la gestion des sites et estime que des efforts restent à faire en vue de mutualiser les moyens nécessaires à l'organisation de compétitions.

→ Jean-Pierre Lame présente la licence contact (qui prend la suite de la licence découverte), sachant qu'un produit spécifique pour le cerf-volant est à l'étude avec la MAIF.

→ Selon Pierre Braëms, la FFVL a de bonnes fondations, la communication à des fins pédagogiques mérite d'être améliorée.

→ Jeff Fauchier précise que 10 stages de formation parapente ont eu lieu, ce qui porte à 241 le nombre de personnes sensibilisées « handi » en France. Le catakite, toujours en partenariat avec Hobie Cat, a eu les honneurs de la presse : reportages sur TF1, Al Jazeera Sport et Canal +. Un projet de moteur électrique est en cours.

→ Dans l'actualité médicale, François Duchesne rappelle que le règlement a déjà été voté, que l'informatisation du suivi des SHN et des publics spécifiques suit son cours. Il souhaite alimenter le site Internet avec des informations sur les voyages. Le développement de la compétition kite s'avère plus lent que prévu. Il est envisagé un travail de simplification, d'accompagnement des sportifs et de suivi à l'international (IKA). En snowkite, la saison est courte mais dynamique, le roulage souffre d'une absence de leader malgré un fort potentiel dans les villes. En kitesurf, la longue distance comporte trop d'étapes, la compétition nationale a besoin de restructuration, le groupe France « espoirs » et France « élite » d'une réorganisation. Le championnat du monde de *race* aura lieu au Texas (USA) en 2010.

VOTE NUMERO 1, À MAIN LEVÉE

24 VOTANTS

Rapports d'activités 2009 des commissions :

Sites et espaces de pratique, Révision des statuts et règlements/ rénovation des licences, Assurances, Mission espace aérien, Tracté, Écoles de kite, Développement durable, Vie associative, Communication, Sécurité et technique, Jeunes et Éduc'en ciel, Compétition parapente.

OUI À L'UNANIMITÉ

Les rapports manquants lors du vote : Médical, Formation parapente, CND, CNK, Cerf-volant, Disciplinaire, International, Informatique et Handi feront l'objet d'un vote électronique ultérieur.



VOTE NUMÉRO 2, À MAIN LEVÉE

24 VOTANTS

Composition des commissions :
intégration au sein de la commission Sécurité et technique d'Agnès AUBRY, en tant que représentante du CND.

OUI À L'UNANIMITÉ

VOTE NUMÉRO 3, À MAIN LEVÉE

24 VOTANTS

Approbation du budget prévisionnel 2010 :
Étroitement calqué sur le réalisé 2009, il réclamera une vigilance mensuelle de la part des gestionnaires. Il présente à ce jour un résultat négatif de 38 311 €. Par ailleurs, les taux de remboursement des frais restent inchangés.

OUI À L'UNANIMITÉ

🗘 Calendrier des réunions à venir

- 🗘 Assemblée générale : le 13 mars 2010 de 10 H 30 à 16 H à Paris
- 🗘 Comités directeurs :
 - ♦ le 13 mars 2010 de 16 H à 18 H à Paris
 - Le 5 juin 2010 à Lyon (lieu à confirmer)
 - Le 16 octobre 2010 à Paris (lieu à confirmer)
 - Le 5 février 2011 à Paris (lieu à confirmer)
- 🗘 Bureau directeur stratégique : les 2 et 3 octobre 2010 (lieu à confirmer)
- 🗘 Assemblée générale 2011 : le 19 mars

VOTE NUMÉRO 4, À MAIN LEVÉE

24 VOTANTS

Composition de la commission de Surveillance des opérations électorales : Yves de Boismillon, Stéphane Vieilledent, Olivier Nuber.

OUI À L'UNANIMITÉ

VOTE NUMÉRO 5, À MAIN LEVÉE

24 VOTANTS

Ordre du jour de l'assemblée générale du 13 mars 2010.

OUI À L'UNANIMITÉ



Les invitations aux ligues seront envoyées avec un coupon-réponse, la liste des invités sera affinée et il sera ajouté à l'ordre du jour un débat avec les participants sur les enjeux actuels de la fédération. IL ne sera pas prévu cette année de vote électronique.

Une spéciale « Nouv'ailes » sera consacrée en février à la préparation de cette A.G.

Un cadeau d'adieu sera remis à cette occasion à Stéphane Vieilledent qui, en qualité de conseiller technique, a œuvré durant 23 années au service de la FFVL.

✂ Chantier « rénovation des licences »

Un questionnaire destiné aux ligues et CDVL est en cours d'élaboration sur la façon dont ils font fonctionner leur budget suivant les différentes pratiques, en identifiant le financement des équipements collectifs (sites, balises...). L'objectif est de pouvoir analyser les écarts et mettre au point le système du club France. La grille du questionnaire sera élaborée par Sophie Maurel, le but étant d'aboutir à une harmonisation à l'échelle nationale et de mesurer l'incidence de cette rénovation sur la souscription même des licences.

Quelques écueils subsistent à ce jour : l'absence de cotisations versées par les clubs à la fédération, la différence de régime fiscal entre les OBL et les associations, la suppression ou non de la licence élève...

Faute de nouveaux éléments depuis le dernier comité directeur, la réflexion n'a pas encore abouti mais semble s'acheminer vers une simplification qui consisterait à conserver :

- Une licence primo adhérent valable une seule année, délivrée par toutes les structures et toutes les disciplines.
- Une licence pratiquant délivrée par toutes les structures en kite et en cerf-volant.
- Une licence « pratiquant » et une licence « élève 7 jours » pour le delta et le parapente.

Plusieurs solutions sont possibles :

- Le complément de la licence élève 7 jours pourrait être pris dans un club ou dans une école, tandis que la licence « volant » serait souscrite uniquement dans les clubs, en conservant une règle d'exception pour le kite.

- Toutes les structures peuvent délivrer tout type de licence de façon indifférenciée.

- ✓ Les OBL délivrent les licences pratiquants uniquement à leurs clients et non pas à tous les pratiquants. Un OBL valide forcément une prise de licence. Il n'y a pas d'équivalent à la cotisation club puisque le pratiquant est un client qui paye une prestation au professionnel.
- ✓ Les OBL délivrent tout type de licence et chaque licence est « taxée » d'une somme forfaitaire équivalente ou éventuellement supérieure à une cotisation club moyenne. Cette taxe est prélevée par la FFVL et reversée aux structures déconcentrées.

Jean-Pierre Pouleau, président de l'APL, s'engage de son côté à faire avancer l'enquête sur ce sujet.



VOTE NUMÉRO 6, À MAIN LEVÉE

24 VOTANTS

Montant des cotisations 2011, identique à 2010.

OUI À L'UNANIMITÉ

L'harmonisation des cotisations semble difficile à réaliser. Une remarque est faite au sujet de l'absence de produit spécifique pour le speed riding. L'important, selon Eric Watrin, est que chaque pratiquant se licencie. C'est donc au niveau des conventions d'objectifs nationales ou de la

dynamique locale que tout se joue. L'attractivité est essentielle au premier plan notamment chez les jeunes. Des idées sont donc à prendre au niveau des pôles où la prise de licence est importante. Concernant les scolaires, des aides à la prise de licence sont possibles comme celles de la FFVL (convention FFVL/UNSS « groupe jeunes »), du CNDS ou de sponsors privés.

VOTE NUMÉRO 7, À MAIN LEVÉE

24 VOTANTS

Règlement compétition cerf-volant, format « nouveau pratiquant ».
Thomas Sénac souhaite savoir si ce règlement est valable pour la 1^{re} compétition, ou pour la 1^{re} année de compétition.

21 OUI – 3 ABSTENTIONS

VOTE NUMÉRO 8, À MAIN LEVÉE

24 VOTANTS

Attribution du championnat de France de voltige parapente au club des Escoubes volantes 11 et 12 septembre 2010.

OUI À L'UNANIMITÉ

VOTE NUMÉRO 9, À MAIN LEVÉE

24 VOTANTS

Attribution du championnat de France parapente jeunes au club Natur'ailes, 21 au 25 août 2010.

OUI À L'UNANIMITÉ

VOTE NUMÉRO 10, À MAIN LEVÉE

24 VOTANTS

Attribution du critérium jeunes parapente au CDVL 43, du 12 au 16 mai 2010.

OUI À L'UNANIMITÉ



AlpEnergie

par GDF SUEZ

Partenaire officiel kite

VOTE NUMÉRO 11, À MAIN LEVÉE

24 VOTANTS

Approbation du compte-rendu du comité directeur du 17 octobre 2009.

22 OUI – 2 ABSTENTIONS

☒ Affaires en cours

- Affaire Jérôme Ferreri : ce dernier a été exclu du comité directeur et par voie de conséquence des listes de diffusion. Cette décision lui a été notifiée par la commission Disciplinaire lors de sa convocation. Toutefois, il a été demandé à son avocat de confirmer par écrit que Jérôme Ferreri ne ferait pas appel de cette décision.
 - Affaire Olivier Montel : il s'agit d'une affaire complexe mêlant un retrait de licence à une privation de couverture d'assurance, contestée par l'intéressé.
 - Accident de deltistes en Namibie : les pratiquants accidentés ont été rapatriés grâce aux contrats d'assurances fédéraux mais dans la mesure où il s'agit d'un accident de voiture et non de delta, la FFVL a refusé de se porter caution.
- ➔ Un point d'information est fait par le président sur une demande d'affiliation de l'école de ski de Courchevel qui vend du biplace.